

INFILTROMETRIE – ETANCHEITE à L’AIR

« LA PERMÉABILITÉ DES BÂTIMENTS »

L'infiltrométrie permet de quantifier et d'optimiser les fuites d'air au travers des parois de l'enveloppe d'un bâtiment.

Le contrôle et la mesure de l'étanchéité à l'air du bâti assure :

- Une prévention des dégradations prématurées du bâti (condensations, moisissures)
- Un gain de performance énergétique important (chauffage et climatisation)
- Une optimisation des systèmes de ventilation performants (double flux – puits canadien)
- Une conformité aux valeurs prises en compte dans l'étude thermique (RT2005)
- Une meilleure qualité de l'air intérieur
- De bonnes conditions de vie et d'hygiène des occupants
- Des performances acoustiques renforcées.

C'est un critère incontournable pour les bâtiments BBC – Effinergie et pour atteindre les objectifs ambitieux du Grenelle de l'environnement dès 2012.

Cette application, nouvelle en France, mais utilisée depuis de nombreuses années au Canada, Allemagne, Autriche, Suisse, Belgique..., permet d'évaluer les infiltrations d'air parasites, et les défauts d'isolation responsables de plus de 25% des pertes de calories dans le bâtiment. Le contrôle de mise en œuvre et la mesure finale sont indispensables pour les maisons à ossatures bois, les bâtiments basse consommation (BBC), le label EFFINERGIE et les maisons passives.

Objectifs de la formation :

La formation est destinée aux intervenants de la construction qu'elle soit traditionnelle ou spécifique (mono mur, bois, paille...).

Elle permet de sensibiliser à tous les niveaux, les intervenants sur le bâti, de la conception à la réalisation :

- Architectes, Bureaux d'études
- Maître d'œuvre
- Artisans (Charpente – Isolation – Cloisons – Electricité – Plomberie)

sur l'importance de l'étanchéité à l'air.

- Comprendre l'impact de la perméabilité à l'air sur la performance énergétique, et la qualité du bâti.
- Connaître les moyens de contrôles de l'étanchéité à l'air.
- Expliciter l'étanchéité à l'air :
 - Réglementation et Labels
 - Les bâtiments BBC – EFFINERGIE
- Comment rendre un bâtiment étanche à l'air ?
- Maîtriser la mise en œuvre

Public concerné :

Architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, artisans, techniciens issus des filières du B.T.P.

Durée :

Une journée.

Les horaires :

09h00 – 12h30 et 14h00 – 18h00

Effectif formé :

L'ORGANISME DE FORMATION accueillera de 8 à 12 personnes.

Dates et lieu :

Locaux CAPEB 34

23/05/2008 à Montpellier – 13/06/2008 à Béziers

Tarif :

400 € H.T par personne (déjeuner en sus).

Contact :

Sirteme - Le Cézanne- Les Hameaux du Soleil

06270 Villeneuve Loubet. Tél. : 04 92 02 97 05

Programme de la matinée 9h00 à 12h30

- Présentation et Introduction
- Etat des lieux des constructions.
- La situation aujourd'hui.
- Les phénomènes thermiques.
- Le renouvellement de l'air.
- L'étanchéité à l'air.

Programme de l'après midi 14h00 à 18h00

- Le principe de l'infiltrométrie.
- Le mode opératoire.
- Les différents types de tests.
- La localisation et la visualisation des infiltrations.
- Le matériel – Le test.
- Questions diverses, évaluation et débriefing.

Intervenants : Patrick FRANÇAIS - Jean-Claude LEONARDI – Jean Louis CAPOU – Patrick MARTIGNOLE

Numéro d'agrément formation : En cours d'attribution

Supports et documents : Dossier récapitulatif de la journée. Attestation de présence.

Inscrivez-vous. ➤ Voir verso de la page

Le Cézanne – Les Hameaux du Soleil - 06270 Villeneuve Loubet

SARL au capital de 30.000 € - SIRET 422 030 221 00028 – APE 741 G

Tél. 04 92 02 97 05 - Port. 06 09 54 93 51 - Fax 04 92 13 19 93 - sirteme06@orange.fr – www.sirteme.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Société

Nom

Prénom

Fonction

Activité

Adresse

Code Postal.....

Ville

Tél. :

Fax :

Mail :

Je souhaite suivre la journée de formation.

23/05/2008 à Montpellier

13/06/2008 à Béziers

L'adresse exacte vous sera précisée sur le courrier de confirmation d'inscription

Frais d'inscription et de participation (Hors repas)

Nombre de personnes x 400 €

Total H.T €

T.V.A 19.6% €

Total T.T.C €

Tout bulletin d'inscription sera validé à réception d'un acompte de 30%

Cet acompte ne sera pas restitué en cas d'annulation moins d'une semaine avant la formation.

Le solde du règlement devra être parvenu 5 jours avant la formation.

Pour une tarification de groupe ou entreprise nous contacter

Veillez libeller le **chèque à l'ordre de SIRTEME** et l'adresser à :

Sirteme - Le Cézanne – Les Hameaux du Soleil - 06270 Villeneuve Loubet

Pour les inscriptions veuillez nous retourner ce formulaire dûment rempli par
Fax au 04 92 13 19 93 ou par courrier au moins 10 jours avant l'événement.

Date: _____

Cachet

Signature